



CRITÈRES D'ÉVALUATION

ANNÉE N-1

La Ville de Saint-Jean d'Angély procédera à une évaluation annuelle du projet boîte à livres mis en place dans le cadre de la convention afin d'anticiper d'éventuelles difficultés ou d'apporter des améliorations dans la réalisation du projet et des actions. L'évaluation se fera sur les critères définis ci-après. Ce bilan d'ensemble, qualitatif et quantitatif de la mise en œuvre des actions permettra d'évaluer l'impact au regard de l'intérêt général.

<u>CRITÈRES D'ÉVALUATION</u>	<u>RÉPONSES DU SIGNATAIRE</u>
État de la boîte extérieure et des abords	
État de la boîte intérieure	
Les écrits dans le cahier de partage	
Les animations proposées Fréquentation	